

**LE LIEUTENANT GENERAL  
DES ARMEES NAVALES  
JEAN-FRANCOIS DE BERTET  
DE LA CLUE-SABRAN  
(1696-1764)**

**par Michel VERGE-FRANCESCHI**

Dans une précédente étude, consacrée ici même à un autre lieutenant général des armées navales, Joseph de Sabran (1702-1775), comte de Grammont et de Beaudinar, nous avons évoqué La Clue-Sabran, son cousin germain (1). Les deux hommes, étroitement apparentés, Sabran tous les deux, Grammont, par son père, La Clue, par sa mère, ont laissé un souvenir très différent dans l'histoire maritime. Sabran-Grammont est resté le valeureux combattant, immortalisés par le combat du Centaure, en 1759, et La Clue-Sabran, le chef sans doute plus malheureux qu'incapable, dont le désastre naval dans les eaux portugaises de Lagos, en 1759, a jeté la désolation à Toulon et à la Cour, en cette année si néfaste pour notre marine (2).

## **LES SEIZE QUARTIERS DE LA CLUE-SABRAN (1696-1764)**

1. Jean-François de Bertet, appelé dans la marine La Clue-Sabran, est né à Moustiers le 30 septembre 1696. Il fut baptisé le lendemain (3). Sa date de décès est restée ignorée jusqu'à aujourd'hui et nous l'indiquons ici pour la première fois : il est mort à Passy-les-Paris le 4 octobre 1764, "au bout de quatre jours, de l'opération de la pierre". Son frère, "M. l'abbé de La Clue, grand vicaire et chanoine de Chartres", fit part à M. d'Hozier "de la perte cruelle qu'il vient de faire de M. de La Clue, son frère, lieutenant général des armées navales". Ce billet de part, adressé depuis Passy, est resté dans les archives de d'Hozier...

On lui connaît une soeur et cinq frères :

- Elisabeth ou Isabeau, qui fut sa marraine en 1696, mariée le 4 septembre 1709 à l'enseigne de vaisseau Louis-François de Laugier, seigneur de Beaucause et de Thoard, chevalier de Saint-Louis. D'une famille de 17 enfants, il est fils de Marguerite de Barras de La Penne, parente du chef d'escadre des galères de ce nom. Elisabeth donna à son époux 14 enfants, dont Louis-Joseph, chanoine de Saint-Victor, à Marseille ; Jean-François, chanoine-sacristain à Tarascon ; Gaspard, chevalier de Malte, garde-marine (1734), enseigne, lieutenant de vaisseau (1751), mort à Mahon le 24 mai 1756, ayant été blessé au combat du 20 mai, sur le Content, commandé par Sabran-Grammont ; Jean-Paul, aussi chevalier de Malte, garde-marine (1735), lieutenant d'artillerie (1751), capitaine de vaisseau (1757). Retiré chef d'escadre "ad honores" le 2 août 1783, il mourut à Marseille le 7 août 1784. Tous deux, fils d'Elisabeth (4), se recommandent dans la marine de leur oncle La Clue-Sabran (5). Leur aîné, Charles-Gaspard fut lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, se maria en 1754, et resta veuf en 1761.

- Elzéar de Bertet (1687-1775). Aîné de famille, il fut cependant destiné à l'église. Il mourut à Moustiers, le 19 décembre 1775 à "90 ans" (au lieu de 88 en réalité), "ancien prieur de Moustiers" (6).

- Joseph de Bertet (1693-1775). Né à Moustiers le 11 décembre 1693 (7), décédé à Moustiers le 24 mai 1775 (8), il fut substitué au précédent dans l'aînesse de sa famille, et, héritier du père, prêta hommage pour la seigneurie de La Clue le 5 août 1724. Capitaine de dragons au régiment-Dauphin, chevalier de Saint-Louis, il résida parfois à Toulon, comme son frère cadet, La Clue-Sabran, comme leur soeur, Mme de Beaucause. Il y vivait avec son épouse, Anne de Rabuis, dame de Thorenc-Roquefort, qu'il épousa le 9 octobre 1725 (9).

- Jean-Gaspard, cadet de Jean-François, fut lieutenant au régiment d'Ollone-infanterie, puis capitaine en Louisiane. Major-commandant de la colonie des Illinois le 1er octobre 1741,

chevalier de Saint-Louis (1745), il mourut le 7 janvier 1749, au fort de Chartres, sur les rives du Mississippi.

- Guillaume, autre cadet de Jean-François, premier lieutenant au régiment d'Olione-infanterie, fut tué d'un coup de feu à la tête, en 1719, au siège de Fontarabie.

- Marc-Antoine, dernier cadet, vicaire général de Chartres, abbé de Comeri et de Notre-Dame de la Roche, chanoine de Tours, accueillit à Passy Jean-François en 1764. C'est chez lui que mourut le lieutenant général des armées navales.

2. Son père, autre Jean-François de Bertet, est un très petit gentilhomme provençal, établi dans le diocèse de Riez. Lors de la naissance de Jean-François, en 1696, il est "seigneur de La Clue, conseiller du coi et son juge, à Moustiers".

Il a été inquiété dans sa noblesse en 1697, 1702, 1703, mais il est finalement déchargé des droits de francs-fiefs, à Aix, le 25 janvier 1703. Il a prêté hommage pour la Clue le 1er juin 1695, et il s'éteint entre le 1er juin 1722 et le 5 août 1724. Il a deux frères et une soeur ;

- Joseph-Paul, premier capitaine au régiment-Dauphin, chevalier de Saint-Louis.

- Gaspard, prieur de Moustiers. 11 teste le 18 décembre 1716, en faveur de la Charité de Moustiers et de son neveu et successeur Elzéar. 11 meurt, peu après, avant le 11 septembre 1720.

- Marguerite, mariée en 1681 à François de Rafélis de Verayon, d'une famille de Draguignan, qui donna le lieutenant général des armées navales de Rafélis, comte de Brovés (1715-1782) (10).

3. Sa mère, Madeleine de Sabran, est issue d'une famille dont l'illustration est sans comparaison avec les Bertet. Mais sa branche, les Sabran de Beaudinar, est fort désargentée, d'où son mariage, le 10 octobre 1686, avec Jean-François de Bertet. Elle a pour frères et soeurs :

- Jean-François de Sabran, baron de Beudinard, dit comte d'Ariano, en raison des inutiles prétentions de sa famille sur cette terre, sise au royaume de Naples. Aîné de famille, d'une fortune médiocre, il a épousé le 22 août 1679 Isabeau de Glandevès, dame de Montblanc, qu'il juge un excellent parti, mais qui n'apporte que 4000 livres de dot.

- Charles, chevalier de Malte en 1668.

- Nicolas, chevalier de Malte en 1674. Né vers 1665, mort en 1725, enseigne de vaisseau à Brest (1678), lieutenant de vaisseau à Toulon (1689), capitaine de vaisseau à Toulon (le 1er novembre 1705), dit "comte de Sabran-Beudinard", il épousa à Toulon en 1701 Claire Dasque, fille de commissaire général de la marine.

- Balthazar, chevalier de Malte en 1676.

- Joseph (1670-mort entre 1722 et 1743), chevalier de Malte en 1685. Capitaine lieutenant d'une compagnie franche, il épousa en 1702 Jeanne-Marie Du Bouzet de

Roquépine, d'où le lieutenant général des armées navales Sabran Grammont (1702-1775), né peut-être au diocèse de Lectoure, et ses 3 soeurs :

Madeleine (née le 2 octobre 1704 à Aups, diocèse de Fréjus) qui meurt avant 1722 ; Elisabeth, vivante en 1722 ; Jeanne ou Anne, née à Saint-André de Bives, diocèse de Lectoure, le 3 juin 1718 et élevée à Saint-Cyr.

- Pierre, chevalier de Malte en 1692.

- Elzéar, ecclésiastique.

- Claire, mariée en 1680 et Gabrielle, également mariée.

Dans l'esprit de leurs parents, Jean-François seul devait assurer la pérennité familiale. Ses sept frères cadets, chevaliers de Malte, se devaient de rester célibataires et leur père leur avait consenti à chacun d'eux, au moment de leur affiliation dans l'ordre, une pension de 200 livres annuelles, pour "subsister honorablement". Mais Nicolas, dit "comte de Sabran-Beaudinar", se maria en 1701. Et Joseph, dit le "vicomte de Forcalquier" l'imita en 1702. Dans les deux cas, les alliances sont financièrement médiocres : l'épouse de Joseph en 1702 n'apporte que 2000 livres de dot. Dans ces conditions, ces deux cadets réclament en 1709 leur part d'héritage paternel, et souhaitent faire casser le testament de leur père, en date du 18 juin 1707. Leur aîné Jean-François fait valoir que "l'héritage de leur père se trouvait consommé", que "les frais qui avaient été faits pour faire recevoir chevaliers de l'ordre de Malte lesdits Nicolas et Joseph excédaient la portion de légitime qu'ils pouvaient prétendre", mais il finit par accepter, "pour toutes leurs prétentions", de leur donner 2000 livres à chacun. Ces 4000 livres en tout représentent la propre dot de son épouse, la dame de Glandevès-Montblanc, reçue en 1679, et il conserve, grâce à ce stratagème fort honnête, le maigre estoc paternel dans son intégrité.

4. Le grand-père paternel de La Clue-Sabran est Guillaume de Bertet (mort avant 1695), avocat, viguier, et capitaine pour le roi de Moustiers. Inquiété dans sa noblesse en 1657, avec son oncle, Jean de Bertet, prieur de La Clue, il fut déchargé des droits de francs-fiefs le 12 novembre 1657 et maintenu dans sa noblesse le 26 mai 1668, avec son père. Il reçut la terre de La Clue de son oncle Jean, prieur du prieuré de Moustiers, conseiller et aumônier ordinaire du roi, agent général du clergé de France. Il prêta hommage au roi pour cette seigneurie, en 1673.

5. Il épousa le 21 septembre 1655, devant Cogordan, notaire à Aiguines, Marguerite de Thomas, des barons de Sainte-Marguerite. Veuve, elle dicta son testament le 26 octobre 1700 à Me Louis Mollinier, notaire à la Garde. Elle apparente La Clue-Sabran aux nombreux Thomas, officiers de la marine royale au XVIIIe siècle, qui ont donné deux officiers généraux sous Louis XV (11).

6. Le grand-père maternel est Elzéar de Sabran, baron de Beaudinard, mort entre 1707 et 1709, syndic de la noblesse de Provence. Il était capitaine au régiment de Provence avant son mariage.

7. Il avait épousé le 20 novembre 1653, à Aix, Isabeau de Cabanes de Viens, (morte après 1701), qui avait apporté 24000 livres de dot.

8. Le premier bisaïeul paternel est Gaspard de Bertet, maintenu noble le 26 mai 1668, avec son fils, au mariage duquel il avait assisté en 1655. Il a un frère, Pierre de Bertet (mort avant 1656), marié le 11 avril 1606 à Marguerite, fille de Claude de Sabran, seigneur d'Aiguine et de Champtereine, d'où autre Guillaume de Bertet, maintenu noble le 26 mai 1668 lui aussi, lequel épousa le 15 août 1656 Anne de Sabran.

9. Ce bisaïeul épousa le 6 avril 1625 Sibyle de Roux, morte avant 1655.

10. Le second bisaïeul est Jean de Thomas, baron de Sainte-Marguerite et de la Gardes-Toulon. Mort avant 1649, il avait pour frères et soeurs :

- François, chevalier de Malte en 1635, docteur-ès droits.

- Anne, mariée en 1621 à Gaspar Monier des Sausses, des Monier de Pignans qui ont donné les Monier du Castellet et les Monier de Châteauvieux, officiers de la marine royale, de réputation, au XVIIIe siècle (12).

- Aimarre, qui testa en 1677 et épousa en 1624 Marc-Antoine Gautier de Vacher esse.

11. Ce bisaïeul épousa le 4 mars 1627, à la Ciotat, Françoise de Grimaldi (morte après 1655). Elle apparente La Clue-Sabran au chef d'escadre, comte de Grimaldi (13).

12. Le troisième bisaïeul est Jean de Sabran, baron de Beaudinar (1583-1673). Viguiier de Marseille en 1626, maintenu noble le 27 janvier 1668, devenu chef de nom et armes de la maison de Sabran, il plaida pour récupérer la terre familia le d'Ansouis. Un arrêt du parlement de Grenoble, du 13 juin 1633 lui adjugea la baronnie d'Ansouis, comme héritier des Sabran, et lui donna pouvoir de se qualifier à l'avenir "baron d'Ansouis". Mais ce long et coûteux procès le ruina, car l'héritage ne compensa pas l'énormité des frais engagés.

13. Il avait épousé le 25 octobre 1620 Marie de Grasse du Bar qui apparente, par ses onze frères et soeurs, La Clue-Sabran à la meilleure noblesse de Provence. Elle avait apporté en dot 13000 livres.

14. Le quatrième bisaïeul est Balthazar de Cabanes, baron de Viens, président en la Chambre des comptes de Provence.

15. Il épousa en 1637 Madeleine de Valavoire des marquis de Vaulx.

16. Le trisaïeul paternel est Guillaume de Bertet, consul d'Aix, procureur du pays en 1595. Il testa le 21 juin 1629. Il est le fils de "noble Gaspard de Bertet, demeurant à Moustiers, diocèse de Riez", 1er Bertet connu. Les Bertet du XVIIIe siècle essaieront de cacher la grande modernité de leur noblesse. Lorsque Joseph de Bertet (1693-1775), frère de La Clue-Sabran, fit recevoir sa fille Marguerite à Saint-Cyr, il remonta à ce Gaspard en disant "L'on ne remonte pas au dessus la filiation des seigneurs de Bertet... n'étant pas nécessaire, et pour ne se borner qu'à ce qui est prescrit dans l'avertissement imprimé pour se conformer aux preuves que l'on exige pour être reçu à Saint-Cyr" | En vérité, Gaspard, leur 1er aïeul est mal connu : il aurait testé le 16 décembre 1552 ; aurait épousé le 14 juin 1544 à Aups Françoise d'Arbaud, fille de Melchior, seigneur de Bargemont ; mais les Bertet ne peuvent prouver ce mariage, ce contrat ayant "disparu", ou "brûlé dans les guerres civiles", ou figurant sur "un registre perdu"... Ce ne sont sans doute là que des prétextes pour masquer une noblesse

récente, due très certainement à l'échevinage, d'Aix ou de Moustiers, à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Noblesse récente qui n'empêcha pas trois mariages Bertet/Sabran en 1606, 1656 et 1686...

17. Ce trisaïeul épousa le 20 septembre (ou 27 décembre ?) 1573 Melchione de Perrier, des marquis de Flayosc.

18. Le second trisaïeul est Honoré de Roux, seigneur de Saint-Jeammet et de Chandal, viguier de Digne après son père, Balthazar.

19. Sa femme, Marguerite de Foissard, lui apporta Saint-Jeammet en dot.

20. Le troisième est Gaspard de Thomas, baron de Sainte-Marguerite et de la Garde, co-seigneur de la Valette, vivant en 1647.

21. Il épousa le 1er mars 1609, au château d'Esparron du Verdon, Marie-Gabrielle fille de Jean de Castellane, seigneur d'Esparron, qui lui donna 36000 livres de dot. D'où la parenté entre Bertet de La Ciue-Sabran et les officiers du Grand Corps, fort nombreux, du nom de Castellane.

22. Le quatrième est Gaspard de Grimaldi de Régusse.

23. Il épousa Louise d'Almaric.

24. Le cinquième est Antoine de Sabran, baron de Beaudinard, colonel des troupes de Provence.

25. Il épousa Marguerite de La Garde, des seigneurs de Chambonas en Languedoc, le 3 septembre 1577, morte après 1620. Elle n'a aucune parenté avec les Thomas, barons de la Garde en Provence.

26. Le sixième est Annibal de Grasse, comte du Bar (1563-1632), seigneur de Valettes, Cannaux, gouverneur d'Antibes. Il est l'ancêtre de l'amiral de Grasse de la guerre d'Indépendance américaine.

27. Il épousa Claire d'Allagonia-Meirargues, à Souques, le 11 février 1592. Elle mourut le 3 mai 1642.

28. Le septième est Claude de Cabanes, fils de Bertrand, premier ancêtre connu des Cabanes, barons de Viens.

29. Il épousa en 1583 Anne de Bionneau.

30. Le huitième est Pierre de Valavoire de Vaulx, viguier de Marseille.

31. Il épousa le 18 janvier 1618 Gabrielle de Forbin-Soliers, fille de Gaspard, gouverneur de Toulon, et de Claire de Pontevès-Carcès. De par ses ancêtres, contrairement à son cousin germain Sabran-Grammont, La Clue-Sabran est un authentique provençal. Le comte de Grammont, par sa mère, est à moitié gascon : il est issu des Bouzet de Roquépine, de Montfort, diocèse de Lectoure ; des Faudoas de Séguinville, de Guyenne ; des Castelbajac,

de Bigorre ; des Roquemaurel, de Saint-Flour, en Auvergne... La Clue-Sabran, lui, plonge la totalité de ses racines dans un triangle dont les pointes sont Antibes, Moustiers et Marseille. Il descend des Bertet, de Moustiers ; des Thomas, de la Garde et de Sainte-Marguerite, co-seigneurs de la Valette, près de Toulon ; des Castellane, d'Esparron sur le Verdon ; des Grimaldi, de la Ciotat ; des Sabran, de Beaudinar, issus des comtes de Forcalquier ; des Grasse, du Bar et d'Antibes des Allagonia-Meirargues, de Zouques ; des Valavoire de Vaulx, établis à Marseille ; des Forbin-Soliers, établis à Toulon.

Seconde remarque : un grand nombre de parents l'ont précédé dans la marine :

- son oncle maternel, le capitaine de vaisseau Jean-François de Sabran baron de Beaudinar (mort après 1731).

- son oncle maternel, Nicolas, comte de Sabran-Beaudinar (v. 1665-1725), capitaine de vaisseau.

- son oncle maternel, Michel (mort en 1745), commandeur de Sabran-Bagnol, capitaine de vaisseau.

En outre, la baronne de Beaudinar, sa tante, née Glandevès-Montblanc, est la parente de Pierre-André de Glandevès-Casteilet (1689-1764), commandeur de Malte, chef d'escadre des armées navales (1752), retiré lieutenant général "ad honores" (1764), grand ami de La Clue-Sabran et de François de Glandevès-Casteilet (1706-1774), frère du précédent, commandeur de Malte, chef d'escadre des armées navales (1767), autre contemporain de La Clue-Sabran.

Son autre tante, la comtesse de Beaudinar, née Claire Dasque, morte en 1726, est fille d'Antoine Dasque, commissaire général de la marine.

Enfin, par sa grand-mère paternelle, née Thomas de Sainte-Marguerite, La Clue-Sabran est le cousin de :

- Joseph de Thomas, marquis de La Valette (1672-1744), chef d'escadre des armées navales (1741), son cousin par les Thomas, les Forbin et les Castellane.

- Pierre de Thomas, commandeur de Chateauneuf (1684-1759), chef d'escadre, des armées navales (1748), son cousin par les Thomas et les Pontevès.

- Louis de Martini d'Orves (1674-1751), chef d'escadre des armées navales (1745), retiré lieutenant général "ad honores" (1751), arrière-petit-fils de Marthe de Thomas (14). Ce dernier est cousin germain de François Signier, bailli de Piosin (1674-1751), chef d'escadre des armées navales (1746) (15).

- Toussaint de Fortia, chevalier de Piles (v. 1677-1760), chef d'escadre des armées navales (1747), son cousin par les Grasse et les Forbin.

A sa génération, La Clue-Sabran entre dans la marine comme ses cousins germains :

- Elzéar de Sabran-Beaudinar, fils de son oncle Jean-François ; ce jeune homme, dit le chevalier d'Ariano, chevalier de Malte (1704) a été nouveau garde-marine à Toulon (1705), enseigne de vaisseau (1712), et il s'est retiré avec 600 livres de pension sur la marine le 1er

décembre 1727, recevant la croix de Saint-Louis le même jour. Il fut assassiné par un inconnu en 1736.

- Nicolas-Auguste, dit Sabran-Montblanc, frère du précédent : chevalier de Malte (1703), nouveau garde marine à Toulon (1703), enseigne de vaisseau (1705), il fut cassé (1708), puis rétabli (1711), et se retira avec 400 livres de pension sur les invalides le 1er février 1741. Il jouissait en outre de 200 livres sur le Trésor Royal depuis le 2 juin 1705 et de 800 livres sur Saint-Louis depuis le 1er novembre 1740. Né vers 1684, il mourut en 1744.

- M. de Grimaudet de Motheux, gendre de son oncle Nicolas.  
- et bien sûr Joseph de Sabran, comte de Grammont (1702-1775), lieutenant général des armées navales précédemment étudié, fils de son oncle Joseph.

Parmi ses cousins éloignés, retenons dans le corps la présence de :

- Charles, comte de Grimaldi (v. 1713-1774), chef d'escadre des armées navales (1771), son cousin par les Grimaldi et les Grasse du Bar.

- Jean-Joseph de Rafélis, comte de Brovès (1715-1782), lieutenant général des armées navales (1779), son cousin aussi par les Grimaldi et les Grasse du Bar.

Etudiant la généalogie de La Clue-Sabran sur 5 générations seulement, on remarque que La Clue-Sabran est apparenté à dix officiers généraux de la marine royale, tous provençaux, qui furent tous au service en même temps que lui.

Troisième remarque : il est le premier Bertet marin et n'est donc pas un "enfant du corps", car n'ont droit à cette mention que les fils, petits-fils ou neveux d'officiers de la marine, du côté paternel. Ainsi, si l'on se contentait d'une étude patronymique, on pourrait croire que Jean-François de Bertet de La Clue est entré dans la marine par vocation, alors que l'étude des 16 quartiers prouve à quel point était implantée dans la totalité de son entourage, la tradition maritime : chez les Sabran, les Thomas, les Forbin, les Pontevès, les Grimaldi, les Castellane, les Rafélis, etc..

Quatrième remarque : ces études de quartier (Martini d'Orvès, Signier de Piosin, Sabran-Grammont, La Clue-Sabran, etc..) mettent en lumière les liens particulièrement étroits existant entre des familles d'officiers de vaisseau de Toulon et des familles parlementaires, à Aix notamment. Cousin des chefs d'escadre de Thomas (La Valette et Chateauneuf), La Clue-Sabran est le cousin issu des germains de Charles-Joseph-Paul de Thomas (1700-1767), baron de Sainte-Marguerite et de la Garde, président à la cour des Comptes d'Aix-en-Provence (16). Les deux cousins se connaissent j le Président est d'ailleurs mort à Toulon.

Parent de Forbin, La Clue-Sabran est l'arrière-petit-fils du Président de Cabanes-Viens... On pourrait multiplier les exemples.

Cinquième remarque : la multiplication des alliances fait largement éclater le milieu spécifiquement provençal. Le marquis de Sabran, colonel du régiment de Condé-infanterie (1740), tué à Dettingen (1743), fils unique du comte de Sabran (1675-1750), mort au château de Fornéac en Languedoc, et d'une ancienne maîtresse du Régent, a épousé en 1741 à Paris Agathe-Françoise de Coetlogon, 16 ans, petite-nièce du vice-amiral de Coetlogon, maréchal de France (1646-1730), issu aussi d'une grande famille bretonne où la robe et la marine sont



étroitement associées. Quant au cousin germain de La Clue-Sabran, Joseph-Jules-Louis-Maxime-Honoré de Sabran-Beaudinar (1702-1781), il est le père de Mgr de Sabran (1739-1811), évêque de Nancy, puis évêque-duc de Laon, qui élèvera à partir de 1775, les enfants de Sabran-Grammont (1702-1775), avec la jeune veuve de ce dernier. De la Bretagne à la Lorraine, en passant par la Cour, ces authentiques provençaux de Moustiers, que sont les Bertet, ont des parents et alliés établis dans les meilleures positions de l'armée, de la marine, de la robe et de l'église...

Sixième et dernière remarque : quoique l'éventail social soit extraordinairement grand, les ressources financières du milieu social de base sont extraordinairement petites. Les Bertet disposent de la petite seigneurie de la Clue et encore veut-on leur faire payer les taxes en 1657, 1697, 1702, 1703, car leur noblesse semble douteuse. Douteuse aussi celle de leurs cousins Rafélis, issus de marchands bourgeois de Draguignan, devenus, avec le chef d'escadre de Rafélis, comtes de Brovès, sans lettres patentes. Les Sabran disposent eux de Beaudinard, réservé à l'aîné, quant aux cadets, ils sont fort pauvres : le père de Sabran-Grammont a hérité de son père, 2000 livres en 1709, qui représentent toute sa part dans la succession paternelle ; et il a aussi les 2000 livres données à sa femme, en dot, en 1702. Ce vicomte de Forcalquier, sans vicomte, vit aussi modestement que son frère Nicolas, comte de Beaudinard sans comté. Nicolas aussi a eu ses 2000 livres paternelles en 1709. Quant à la dot de son épouse, il l'attendit longtemps. Sa belle-famille, les Dasque, est composée de son beau-père, commissaire général de la marine à Toulon, tout à fait bourgeois, et marié à Catherine de Ripert. C'est aussi à une Ripert de Carqueirane qu'est marié le chef d'escadre Thomas, marquis de la Valette.

En 1721, la peste ravage Toulon. Catherine de Ripert, veuve d'Antoine Dasque succombe pendant l'épidémie, entre le 12 février 1721 et le 13 novembre 1721. Par son testament du 13 août 1717, elle laissait 4000 livres à sa fille, épouse de Nicolas de Sabran. C'est ainsi que le 13 novembre 1721 on voit Nicolas, issu de l'une des premières maisons de Provence, assister au partage des biens de feu sa belle-mère, avec les autres cohéritiers, bons bourgeois toulonnais, notabilités locales et portuaires. Sa belle-soeur Madeleine Dasque, épouse de Jacques d'Entrechaux, est décédée, et il traite donc avec les enfants de celle-ci qui héritent eux aussi de 4000 livres. Jean d'Entrechaux, le fameux consul de Toulon pendant la peste en prend 2400, qui représentent sa part, et celles de ses frères Louis et Joseph qui viennent de mourir de la peste eux aussi ; et son frère Pierre d'Entrechaux, mineur, prend 1600 livres. Ce dernier est représenté par le mari de sa soeur, Madeleine d'Entrechaux, qui est Charles-Gaspard Gravier (vers 1680-1759), ancien garde-marine (1692), avant de devenir capitaine de vaisseau (1735), puis commissaire général d'artillerie (1750). Il se retirera du service (1754), étant chevalier de Saint-Louis (1721). Celle qui remet leurs 4000 livres aux d'Entrechaux et à Nicolas de Sabran, haut et puissant seigneur, est Thérèse Blanc, veuve de Nicolas Dasque, beau-frère de Nicolas de Sabran, lequel était commissaire de la marine comme son père, Thérèse Blanc agit au nom de son fils, le petit Antoine Dasque, héritier universel de son grand-père le commissaire général de la marine, et de sa grand-mère Ripert.

Ainsi, si à Moustiers les Bertet concluent trois alliances qui pour eux sont prestigieuses, avec les Sabran (1606, 1656 et 1686), ces mêmes Sabran évoluent à Toulon au milieu des Dasque, des Ripert, des Gravier qui donnent des officiers de plume (les Dasque), ou des officiers d'épée (les Gravier), mais fort modestes dans les deux cas sur plan de la naissance.

C'est en fait le manque de ressources financières de ces cadets de famille (Nicolas ou Joseph de Sabran), la petitesse de leurs dots (Madeleine de Sabran), qui les poussent vers des familles beaucoup moins illustres (les Dasque, les Bertet), mais qui, familles montantes au XVIIIe siècle et jouissant d'une honnête aisance, peuvent leur offrir des établissements convenables.

La Clue-Sabran, issu des Bertet et des Sabran, des Thomas et des Grimaldi, est en cela très typique de l'officier de marine provençal.

## **LA CARRIERE DE LA CLUE-SABRAN**

1715 Né le 30 septembre 1696, Jean-François de Bertet est admis relativement tard à la compagnie des gardes de la marine de Toulon. En effet, il a dix-huit ans et demi lorsque sa famille obtient pour lui une lettre de garde marine, datée du 12 mars 1715 (17). La plupart de ses condisciples ont alors autour de quatorze à seize ans environ.

Ce "retard" initial est en revanche largement compensé du fait que le jeune homme a été page de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse (1678-1737), amiral de France, Se sachant sans doute fort protégé par lui, étant en outre l'arrière-petit-neveu de Jean de Bertet, qui fut aumônier ordinaire de Louis XIV, et étant enfin le petit cousin de la comtesse de Sabran, maîtresse du futur Régent, le jeune homme met peu d'empressement à se rendre à Toulon. Il n'y fait contrôler son certificat de garde de la marine que le 25 avril 1775 (18). Soit quarante cinq jours après la date de sa lettre, ce qui est un délai nettement supérieur au temps mis pour accomplir le voyage Moustiers-Toulon, délai "de route" d'ailleurs très supérieur à celui que ses condisciples ont l'habitude de prendre pour gagner la compagnie de gardes de leur affectation (19).

Jean-François de Bertet entre dans le corps sous le nom associé de la terre paternelle et du patronyme maternel : La Clue-Sabran. Il est présent aux salles des gardes en 1715-1716-1717 sans interruption, et il réside sans doute chez l'un de ses trois oncles Sabran, tous trois capitaines de vaisseau à Toulon. Peut-être grâce à l'intervention de l'un d'eux auprès du comte de Toulouse, il est promu garde du pavillon amiral le 12 novembre 1716, appartenant désormais à la compagnie d'élite issue des gardes-marine (20).

1717. Il embarque pour la première fois sur le Henry le 3 novembre 1717, jusqu'au 20 mars 1718. Le bâtiment est commandé par Abraham Duquesne-Monnier (1653-1726), chef d'escadre des armées navales depuis 1715 (21) (campagne en Barbarie, à Alger).

1718 De retour à Toulon, l'adolescent, ou plutôt le jeune homme, il a alors 22 ans, reprend le chemin des "salles" d'instruction des gardes. Mais il sollicite et obtient un congé de la Cour, et il s'absente du port le 1er octobre 1718 "pour trois mois", durée normale d'un congé ou "trimestre". Il est certain d'obtenir ce à quoi il aspire, puisqu'il s'absente dès le 1er octobre, alors que son congé, arrivé de Versailles, n'est daté que du 18 octobre, avec effet rétroactif (22). En outre, les trois mois écoulés, La Clue-Sabran ne rejoint pas Toulon, et son congé venant à expirer, il obtient une prolongation de trois mois encore, accordée le 16 janvier 1719. Le fait n'est certes pas rare, mais ces six mois de congé sont ici accordés à un simple garde du pavillon.

1719 Au mois d'avril, La Clue-Sabran est de retour aux salles des gardes, à Toulon. Il y poursuit son instruction interrompue, fin 1719 et tout 1720.

1721 La peste ravage Toulon. Au mois de février son oncle, le capitaine de vaisseau Nicolas (1665-1725), comte de Sabran-Beaudinar, capitaine de vaisseau amène son neveu, Sabran-Grammont (1702-1775), garde-marine depuis 1718, à la terre des Ambiers. Un autre garde-marine, M. de Sabran (fils ou neveu de Nicolas), les accompagne. Aux Ambiers, leur deuxième oncle, Michel, chevalier de Sabran-Bagnol, les y attend et les y accueille. Lieutenant de vaisseau, il est en service aux Ambiers par ordre du feu commandant du port "pour veiller aux débarque".

La Clue-Sabran, lui, bien que Sabran par sa mère, bien que neveu de Nicolas et de Michel, n'est ni accompagné par l'un, ni accueilli par l'autre, à la terre des Ambiers, terre des Sabran. Il quitte Toulon lui aussi, en février 1721, mais c'est à Moustiers qu'il se rend, domaine des Bertet et fief paternel. Il y reste "pendant la contagion".

Le 24 août 1721, malgré la peste, l'oncle Nicolas revient à Toulon pour y faire son devoir. Et en octobre 1721, le jeune Sabran-Grammont, garde-marine de 20 ans, est de retour lui aussi.

1722 La Clue-Sabran ne revient au port, lui, qu'en février 1722, tout danger étant à présent écarté. Il est resté un an à Moustiers.

1723 Ses oncles lui reprochent peut-être sa trop longue absence. Ou alors le jeune homme, récupéré par Moustiers et le clan Bertet, veut-il s'imposer tout seul dans la marine. Toujours est-il que dès février 1723 il fait barrer le nom de "Sabran" sur les registres des contrôles du port, et il ne se fait alors appeler que "M. de La Clue". Querelle avec ses oncles ? Caprice de jeune homme ? Ce ne fut en tout cas qu'une courte fantaisie. Dès octobre 1723, M. de La Clue se fait appeler à nouveau "La Clue-Sabran". Le nom était trop prestigieux pour être abandonné.

Il serait très intéressant de savoir si La Clue refusait le patronyme Sabran, ou au contraire si ce sont les oncles Sabran qui lui refusaient leur patronyme, et à ce moment là, pourquoi ? Pressentaient-ils le déshonneur subi par le nom en 1759.

1724 La Clue-Sabran, élève sans doute peu intéressé, sollicite et obtient un nouveau congé qui lui est accordé le 17 juillet 1724. Il quitte le port et se rend à Paris. Mais là encore, comme en 1718, il est parti avant d'obtenir ledit congé : il a quitté Toulon, dès avril 1724, et c'est à Paris même qu'il a obtenu le congé du 17 juillet suivant !

1725-1726 La Clue-Sabran est invariablement mentionné sur les registres du port de Toulon, comme étant "absent par congé de trois mois (sic) du 17 juillet 1724

1727 Cette longue absence ne nuit pas cependant à son avancement : le 17 mars 1727, il est promu enseigne de vaisseau.

1728-1729 Son absence se continue donc.

1730 Au mois de juin, La Clue-Sabran est de retour. U est resté absent de Toulon pendant plus de six ans. Il demande à son retour le paiement de ses appointements pour mai et juin 1730. Ils lui sont accordés.

A Toulon, les choses ont changé. Son oncle, le capitaine de vaisseau Nicolas, comte de Sabran-Beaudinar (1665-1725) est mort depuis cinq ans. Sa tante, Claire Dasque, veuve de ce dernier, est morte en 1726. Son cousin germain, Sabran-Grammont, fait enseigne de vaisseau en 1731, est un jeune officier de marine de 30 ans qui tire déjà une belle expérience de ses neuf campagnes {sur le Dromadaire, en 1719 ; sur la Loire, en 1724 ; sur le Tigre, en 1727 ; sur l'Immaculée-Conception, en 1727 ; sur la Conception, en 1728 ; sur l'Envieux, en 1728 ; sur la Sibille, en 1729 ; sur le Saint-Antoine, en 1729 ; bientôt sur l'Espérance, en 1732}.

La Clue-Sabran lui n'en totalise que deux : l'une, de cinq mois, sur le Henry, commandé par le neveu du grand Duquesne en 1717-1718 ; à bord du vaisseau le Toulouse, du 1er février 1720 au 15 novembre 1720 (23) sous les ordres de Charles de Vallette-Laudun (v. 1660-1736), chef d'escadre des armées navales en 1735.

Le 21 juillet 1730, il embarque sur le Triton "pour passer à Brest, par ordre du roi, du 10 juillet 1730" (campagne d'abord à Tunis et Alger).

1732 La Clue-Sabran repart à Toulon. il y est en mai 1732 et y reste le temps d'une campagne. Il embarque sur le Tigre le 1er juin 1732, lequel désarme le 30 octobre 1732. Ce vaisseau compose, avec trois ordres, l'Espérance, le Léopard et l'Heureux, une petite escadre placée sous le commandement de Claude Aubery, bailli de Vatan (1664-1738), chef d'escadre des armées navales depuis 1728 (croisière en Méditerranée).

Le journal de bord que La Clue-Sabran a tenu durant cette campagne, est fort intéressant. Il montre un La Clue-Sabran soucieux de sa personne, de sa santé, de ses vêtements, de sa table et de ses distractions. Le 4 juin 1732, au large des îles d'Hyères, il avoue à son journal : "Le vent était frais et l'air si froid, que nous fûmes obligés de prendre des habits de drap et des redingotes ! Précaution utile sans doute, davantage même pour le chef d'escadre bailli de Vatan, 68 ans, plutôt que pour l'enseigne de vaisseau La Clue-Sabran, 36 ans, en ce 4 juin méditerranéen... A Gênes, ce sont que banquets et festins entre officiers, ambassadeurs, diplomates et dames de bonne compagnie. A Livourne, il apprécie "le souper chez M. Berthelot, qui donna un grand repas", à Gênes, l'opéra, à Livourne, la comédie.

Homme du monde, parfait courtisan, gentilhomme du comte de Toulouse, La Clue-Sabran paraît très à son aise à table comme au spectacle. Officier du roi, éprouvé par la dureté du métier de marin, il apprécie le confort de vêtements chauds et des profonds carrosses qui promènent les officiers "dans la campagne génoise". Encore fort jeune, et célibataire, il apprécie, à Pise, "le cabaret", où les officiers se mirent "en liberté" et burent "bien frais"... A chaque page de son journal, on sent l'aristocrate devenu officier des vaisseaux du roi. A Tunis, après avoir "pris le café chez le bey", les officiers se rendirent chez les grands du royaume, "en chaises à porteurs"...

Esprit curieux, La Clue-Sabran met à profit cette croisière sous les ordres d'Antoine-François de Paradaillan, marquis d'Antin (1709-1741), pour développer sa culture littéraire, architecturale, artistique, politique, géographique, économique. Les pages de son journal ne sont que descriptions fidèles de monuments, églises, palais, maisons, fortifications, remparts, portes, de Gênes, de Livourne, de Pise. On sent souvent le militaire, l'homme de guerre percer sous l'amateur d'art. A Pise, il compte les degrés de la "tour penchante", il mesure la hauteur et l'inclinaison de celle-ci avec ses instruments de marin, se faisant plus scientifique. Il s'émerveille devant "les bonnes peintures de Gazzoli" du baptistère, et les "galeries peintes à fresco" du Campo Santo.

Officier des vaisseaux du roi, homme du XVIII<sup>e</sup>, esprit fin et cultivé de l'époque des Lumières, dont la marine fut "le fer de lance", il s'intéresse vivement aux institutions et à l'administration des villes traversées, à leur histoire, et en donne une description géographique, s'intéressant au site, aux principales ressources agricoles et artisanales, à la population.

Esprit ouvert, il va jusqu'à abandonner un certain esprit d'étiquette pour satisfaire son besoin de connaissance. Rendu en Berbérie, et visitant la Goulette et Tunis, il accepte de se déchausser pour visiter les appartements du Bey, malgré les nombreuses réticences et récriminations d'un grand nombre de ses camarades, jugeant cette exigence berbère comme offensante ou humiliante pour leurs personnes. Il parvient à les persuader, faisant légitimement savoir qu'il lui "paraît raisonnable de se conformer aux usages du pays où l'on est" (24).

Bon observateur, il regarde "les mores qui se tenaient assis sur la selle, comme des singes", il découvre "plusieurs eunuques noirs, très bien faits". Il admire le confort des sofas, la fraîcheur des fontaines, la beauté des patios. Puis il quitte la Tunisie et les côtes de Berbérie à regret, ayant trouvé "les boeufs et moutons de Bône fort bons".

Parvenu, en Espagne, il met à profit l'escale de la Corogne pour se rendre en pèlerinage au lieu sacré de Saint-Jacques de Compostelle. Après l'Italie et la Berbérie, l'Espagne lui dévoile ses charmes, depuis les fêtes religieuses jusqu'aux "combats de taureaux". Il assiste aux unes et aux autres...

Le 30 octobre 1732, de retour, il désarme à Toulon.

1732-1742 Pendant cette période, La Clue-Sabran disparaît des registres des contrôles du port de Toulon. Néanmoins, cette époque de sa vie contient quelques épisodes importants.

1734 Le 15 mars, il est promu lieutenant de vaisseau.

1737 Son protecteur, le comte de Toulouse, amiral de France, meurt et son fils, Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre (1725-1793), lui succède. Le nouvel amiral de France n'a que douze ans. La Clue-Sabran est nommé son sous-gouverneur naval.

1738 La Clue-Sabran est fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 13 mai 1738 (25). La même année, son neveu, Jean-François de Bertet, né en 1726 (fils de Joseph (1693-1775)), entre aux gardes-marine de Toulon. Il sera fait garde du pavillon en 1742, et il mourra le 25 juin 1744 à Rochefort, rentrant d'Amérique.

1741 Il est embarqué à bord du Neptune ; c'est sa dernière campagne en tant que lieutenant de vaisseau.

1742 Le 1<sup>er</sup> janvier, il est promu capitaine de vaisseau et il repart alors au département de Toulon. Il embarque sur l'Aquilon du 29 avril 1742 au 31 mars 1743. Il le commande.

1743 Il n'est pas cité dans le testament de son oncle, le capitaine de vaisseau Michel de Sabran-Bagnol, commandeur de l'ordre de Malte. Le vieil officier institue pour héritier universel un Sabran, de même nom et de même maison que lui, son neveu Sabran-Grammont (1702-1775), cousin germain de La Clue-Sabran.

1744 Il commande l'Atalante du 27 janvier 1744 au 1er juillet 1744. Il appartient à l'escadre de Claude-Elisée de Court de La Bruyère (1666-1752), lieutenant général des armées navales depuis 1728, et futur vice-amiral du Ponant en 1750, lequel monte le Terrible\* Sous ses ordres, il est au combat du Cap Sicié le 22 février 1744.

Le 1er juillet 1744 il quitte l'Atalante, frégate de 30 canons, pour prendre le commandement du Tigre, vaisseau de 50, qu'il désarmera au quatrième trimestre

1745 à Rochefort. Le Tigre, avec le Tonnant, le Saint-Esprit, l'Eole et le Zéphir forment une petite division placée sous le commandement de François Signier, bailli de Piosin (1674-1751). Une fois à Rochefort, le Tigre ne put regagner Toulon jusqu'à la fin de la guerre de Succession d'Autriche et servit dans l'océan..

1745 La Clue-Sabran perd son oncle, le capitaine de vaisseau Michel de Sabran-Bagnol, mort à Toulon.

1746 La Clue-Sabran voit son second neveu, Gaspard-Nicolas de Bertet de La Clue (1732-1815) (26) entrer à la compagnie des gardes-marine de Toulon, comme l'avait fait son frère aîné, Jean-François (1726-17\*4) en 1738. En 1747 il est fait garde du pavillon (27).

1751 La Clue-Sabran est de retour à Toulon, après avoir commandé le Léopard en 17\*6. Le 7 avril 1751, il embarque, pour le commander, sur le Triton, qu'il désarmera à Toulon le 7 novembre 1751. Il a à bord ses instructions : se rendre à Louisbourg, s'y entendre avec M. Des Herbiers de L'Etanduère (olim de l'Etang du Hère), puis surveiller la pêche à la morue à Terre-Neuve.

1752 La Clue-Sabran marie sa nièce, Marguerite de Bertet, soeur de Jean-François (1726-1744), mort garde du pavillon amiral, et de Gaspard-Nicolas (1732-1815), enseigne de vaisseau depuis 1751. Elle épouse le 29 octobre 1751 François Joseph de Roux d'Auaric, gentilhomme provençal (des comtes de la Rie), lieutenant des maréchaux de France à Gap dont la famille est établie à Sisteron. Ces trois neveux ont encore un frère et une soeur, tous deux ecclésiastiques et Melchior de Bertet, chanoine de l'église de Riez, et Marianne, religieuse ursuline à Riez elle aussi.

1754 Ne perdant pas ses habitudes de jeune homme, La Clue-Sabran sollicite et obtient un congé de "trois mois" le 27 septembre 1754.

1755 Le 25 septembre 1755 il est fait chef d'escadre des armées navales, atteignant ainsi le généralat, ce que ses oncles et cousins Sabran n'avaient jamais fait avant lui, dans la marine, malgré l'illustration de leur naissance. Page du comte de Toulouse, protégé par lui, par le duc de Penthièvre, et bientôt par le duc de Choiseul, c'est plus à eux qu'à ses talents, honnêtes mais non exceptionnels, que La Clue-Sabran doit sa carrière.

1756 Il commande la Couronne du 1er avril 1756 au 19 décembre 1756. Il appartient à l'escadre de Roland-Michel Barin, marquis de La Galissonnière (1693-1756), lieutenant

général des armées navales depuis 1755. Dans la même escadre, son cousin germain Sabran-Grammont commande le Contenu Le 20 mai 1756, il participe au célèbre combat qui donna Port-Manon et Minorque à la France. M. Taillemite reconnaît que sa conduite y fut distinguée (28). De retour à Toulon, il obtint d'ailleurs "une pension de cent pistoles sur l'ordre de Saint-Louis", pour sa conduite devant Mahon.

Dès le 20 décembre 1756, le roi lui confie le commandement de l'Océan qu'il garde jusqu'au 2 mai 1758. Dès fin 1756, La Clue-Sabran a sous ses ordres, outre l'Océan, l'Hector, l'Achille, le Vaillant et l'Oriflamme, avec lesquels il croise devant les îles d'Hyères. Fin 1757, avec l'Océan, le Guerrier, le Redoutable, le Centaure, le Content et l'Hippopotame, il croise encore devant les îles d'Hyères, après être sorti de Toulon le 7 novembre. Puis il se rend à Carthagène où il attend les renforts que devaient lui procurer deux petites divisions : celle de M. de Motheux, et celle d'Ange Duquesne-Menneville (1698-1778), petit-neveu du Grand Duquesne (29). M. de Motheux quitta Toulon, le 13 janvier 1758, et rangeait ses bâtiments à côté de ceux de La Clue-Sabran, à Carthagène, le 22 janvier suivant. Duquesne-Menneville, lui, partit de Toulon le 24 février 1758, commandant le Foudroyant depuis le 24 janvier. Il a sous ses ordres l'Orphée, l'Oriflamme et la Pleïade. Mais le 28 février, au large de Carthagène, le Foudroyant et l'Orphée sont pris par l'escadre anglaise d'Osborne, la Pleïade regagne Toulon, et seul l'Oriflamme arrive à Carthagène, le 15 mars, alors que Duquesne-Menneville, prisonnier de guerre, est conduit en Angleterre.

Ne pouvant franchir Gibraltar, La Clue-Sabran reçut l'ordre de rentrer à Toulon. Le 26 avril 1758, il est de retour au port avec la division de M. de Motheux, et le rescapé de la division Duquesne-Menneville. Il désarme le 2 mai, ayant donc connu un premier échec. Cette campagne malheureuse nous laissait la triste impression d'être prisonnier en Méditerranée.

Un déplorable incident devait, localement, en augmenter la tristesse. Le Samedi Saint 1757, La Clue-Sabran fait tirer le canon à bord de l'Océan au Gloria in excelsis. Or "il se trouva au Redoutable des canons avec des boulets. Il y en eut un qui donna au Lion (qui s'était joint à J1 escadre), tua deux hommes et en blessa trois autres ; à l'Oriflamme, il y eut aussi deux hommes de tués, et plusieurs blessés" (30). Ces morts endeuillèrent Toulon, et qui plus est, pour rien, puisqu'elles n'étaient même pas le fait de la guerre !

1758 Le commandeur Pierre-André de Glandevès-Castellet se démet du commandement du port de Toulon, et le ministre de la marine, M. de Massiac lui écrit le 8 août : "Sa Majesté m'a chargé de vous marquer toute la satisfaction qu'Elle a du zèle avec lequel vous avez rempli la place qu'Elle vous avait confiée" (31).

La place de commandant de la marine, vacante, est alors donnée à La Clue-Sabran qui la conserve quinze mois. Glandevès en assurera à nouveau l'intérim lorsque La Clue-Sabran prendra la mer en mai 1759 (32).

1759 La Clue-Sabran en effet reçoit le 19 avril 1759 le commandement de l'Océan qu'il a quitté un an plus tôt. Le 31 mai, montant l'Océan, il est en rade avec une escadre de douze vaisseaux ; le Téméraire, le Redoutable), le Guerrier, le Centaure, le Souverain, le Modeste, le Fantasque, le Triton, le Lion, le Fier, l'Oriflamme et les frégates la Minerve, la Chimère, la Gracieuse. Le 17 août, l'escadre appareille pour accomplir sa mission : se rendre à la Martinique (33). Le 17 août, elle est interceptée à Gibraltar par l'escadre anglaise de Boscawen, mais franchit le détroit. La Clue-Sabran donne ordre de relâcher à Cadix. Puis il

éteint ses feux de poupe pour tromper l'ennemi. Cinq vaisseaux se rendent à Cadix : le Fantasque, le Triton, le Lion, le Fier et l'Oriflamme, ainsi que les trois frégates, la Minerve, la Chimère, la Gracieuse. Le 19 août ces huit bâtiments sont à Cadix, où ils attendent le reste de l'escadre. Mais ce sont les Anglais qui arrivent et qui bloquent cette partie de l'escadre du 19 août 1759 au 2 janvier 1760. Ces bâtiments rentreront à Toulon le 17 janvier 1760.

Dans la nuit du 17 au 18 août, La Clue-Sabran, lui, n'a pas fait route vers Cadix. Et au matin du 18 août, il se retrouve face à Boscawen, lesté de ces huit bâtiments, et ne pouvant lui opposer que sept vaisseaux : l'Océan, vaisseau amiral, le Centaure, commandé par son cousin germain le comte de Sabran-Grammont, le Guerrier, le Souverain, le Redoutable, le Téméraire et le Modeste.

La Clue-Sabran se bat bien. L'Océan démâte le Namur de Boscawen. Grièvement blessé, La Clue-Sabran abandonne un moment le commandement à "son neveu", le comte de Carné-Marcein. Pendant ce temps, le Centaure de Sabran-Grammont attire à lui cinq vaisseaux anglais et livre un combat acharné de cinq heures, se sacrifiant pour donner aux six autres vaisseaux le temps de s'éloigner pour ne pas succomber sous le poids d'une escadre supérieure en nombre. Obligé de se rendre, fait prisonnier de guerre, il écrit au ministre : "Je me flattais qu'une défense opiniâtre de ma part pourrait sauver l'escadre"... Mais son sacrifice fut vain.

Abandonnant le Centaure à son sort et se dispersant une nouvelle fois, le Guerrier et le Souverain abandonnent aussi La Clue-Sabran et gagnent Lisbonne, et de là, Brest.

Le 19 août, ce dernier n'a plus que quatre vaisseaux sous ses ordres : le sien, l'Océan, et le Redoutable, le Téméraire, le Modeste. Ils gagnent les eaux neutres du Portugal, entre la baie de Lagos et le Cap Saint-Vincent. Se croyant en sécurité, La Clue-Sabran se fait débarquer, ayant une jambe cassée et l'autre fort endommagée. Mais Boscawen viole la neutralité portugaise. L'Océan et le Redoutable essaient de se jeter à la côte. Mais ils sont pris et brûlés par les Anglais. Parmi les prisonniers de guerre, un jeune lieutenant de vaisseau à bord de l'Océan : Suffren. Le Téméraire et le Modeste se rendent, et ils sont amarqués par l'ennemi.

A Lagos, La Clue-Sabran, grièvement blessé, assume son état avec courage. Il écrit au ministre ; "Mes blessures sont très bien, j'ai une jambe entièrement guérie ; la plaie de l'autre est encore considérable, à cause des esquilles qui en sortent"1...

Dans ces circonstances pénibles, il met en avant la valeur de plusieurs de ses officiers : "M. de Castellane-Majastres...est un très bon sujet à tous égards. Il a été blessé au visage. Il a du courage... Le chevalier de Glandevès (neveu des deux commandeurs), est un grand sujet. Il est valeureux... Il a été blessé au pied... M. de Grasse-Briançon... à une jambe... M. de Martelly-Chautard... est appliqué et sera un très bon officier".,.

Ces flatteries ne sont pas faites pour se gagner des amitiés dans le Corps, au moment où son désastre écarte de lui de nombreux officiers, ses égaux comme ses subalternes. La Clue-Sabran a toujours eu tendance à accorder volontiers des louanges. Déjà, en 1756, lorsqu'il commandait l'arrière-garde de l'escadre à Mahon, il écrivait dans son rapport, suite au combat du 20 mai : "M. de Glandevès reçut l'escadre anglaise avec beaucoup de fierté et fit un feu si vif, qu'elle s'arrêta... A l'égard de Messieurs les officiers, je ne saurais trop les louer. Ils se montrèrent avec tout le courage et la prudence imaginable"...



Ces louanges faciles ne devaient cependant pas attirer la reconnaissance. Dès l'échec de Lagos, ce même Commandeur de Glandevès ne se prive pas de signaler à la cour que "toute la ville est consternée, on n'entend que pleurs et gémissements".

Et La Clue-Sabran consterné se rend vite compte qu'il est véritablement mis en accusation par plusieurs de ses officiers et capitaines de vaisseau qui le taxent d'incapacité. Il écrit aussitôt au ministre ; "O'ai appris qu'ils ont écrit partout que c'était moi qui avais tort... Ils font beaucoup de bruit d'un prétendu faux signal que je fis"... La Clue-Sabran en effet se défend d'avoir donné ordre de gagner Cadix, ce qui a séparé l'escadre en deux.

Il rétorque : "Mon désastre est arrivé parce que la moitié de mes vaisseaux m'ont quitté... Les six plus anciens capitaines se sont tenus dans leur rang et ne m'ont point quitté, ce sont les cinq derniers qui se sont écartés, lesquels doivent être condamnés... C'est peut-être la première fois de la vie que l'on a voulu rendre responsable Je commandant d'une escadre de la séparation de ses vaisseaux"...

Mais La Clue-Sabran n'est pas seulement attaqué par les capitaines des cinq vaisseaux et des trois frégates qui l'ont attendu, en vain, à Cadix. Il est attaqué par le capitaine du vaisseau le Guerrier, M. de Rochemore-La-Devèze (34) qui pourtant l'a suivi, dans la nuit du 17 au 18 août, qui était là au combat du 18 août, et qui l'a abandonné après celui-ci.

La Clue-Sabran apprend que Rochemore a envoyé un mémoire au secrétaire d'Etat, portant des accusations terribles contre lui. La Clue-Sabran lui écrit et demande des explications. Rochemore met beaucoup de temps pour répondre à son chef d'escadre, prétextant "un rhume affreux" î Il répond toutefois : "3e fus surpris, dit-il, d'apprendre que l'on vous avait dit que je m'étais plaint de vous. 3e n'ai porté aucune plainte contre vous, au contraire"... D'après lui, le mémoire litigieux a été rédigé par quelqu'autre officier et signé de son nom. Cela ne l'étonnerait pas : "3e connais le Corps et je sais de quoi il est capable... 3e sais qu'il a été écrit de Cadix des choses affreuses. On n'y a épargné personne". Fort aimablement, il demande à La Clue-Sabran des nouvelles de sa santé, de ses blessures, et dit attendre avec impatience son retour à Toulon, ainsi que Mme de Rochemore !

Toujours est-il que l'affaire de Lagos fut fatale à la carrière de La Clue-Sabran. Il ne reprit jamais la mer et se retira de la marine le 1er avril 1764. Le Roi lui accorda toutefois ses provisions de lieutenant général des armées navales.

Il a laissé dans la marine le souvenir d'un officier général de peu de capacité, quoique courageux sans doute. Nombreuses sont les anecdotes qui vont même jusqu'à ridiculiser caricaturalement son personnage. Un jour de tempête, il se plaint d'avoir reçu sur la tête quelque "maudite cage à poule", entassée sur le pont avec d'autres, et renversée par un fort coup de vent. Un jour de combat, le 20 mai 1756, il se plaint d'avoir été "éclaboussé" par une vague particulièrement violente. Et ce même jour, il manqua se noyer, sur le pont de son propre vaisseau, renversé par une autre vague ! Une âme charitable le sauva, en lui mettant une main protectrice sur la bouche, pour l'empêcher de boire 1 Un jour de Samedi Saint, en 1757, il porte la responsabilité de quatre morts innocentes, pour avoir fait tirer le canon à bord, ce qui est réglementaire, afin d'annoncer la célébration de l'office.

Malheureux avec la mer, le vent et le canon, La Clue-Sabran le fut aussi avec les hommes, et semble entraîner ses proches dans d'incroyables catastrophes, en 1746, il écrit

dans l'un de ses journaux de bord : "Le 1er octobre, dans le grand matin, un officier major vint m'avertir de me rendre, sur le champ, au Trident. Dès que j'y arrivais, j'appris la singulière aventure du commandeur des Tournes qui précédemment avait donné des marques de folie, et qui, dans la nuit, s'était passé son épée tout au travers du corps, dont il mourut point. Il se démit de son commandement et fit sa déclaration par écrit, qu'il signa"...

Sans doute plus courtisan que marin, plus à l'aise à Versailles auprès du comte de Toulouse ou du duc de Penthièvre, La Clue-Sabran, de par ses propres journaux, se dépeint, bien t involontairement, comme un mondain égaré sur les vaisseaux du roi. Alors que son cousin germain Sabran-Grammont incarne sur le Centaure, rasé en ponton en 1759, le soldat, neuf fois blessé, debout au milieu d'un pont jonché de plus de deux cents morts et blessés, La Clue-Sabran, débarqué à terre à Lagos pour soigner ses propres blessures, incarne jusqu'à la fin de sa carrière en mer, l'officier en dentelle, allant faire chercher par son valet sa chaude redingote, parce qu'il a frais en plein mois de juin, au large des îles d'Hyères.

S'il eût vécu sous le Directoire, La Clue-Sabran, amateur de comédie, de théâtre et de voyages touristiques, eut fait sans doute un "merveilleux" ou un "incroyable" de bonne compagnie. L'erreur de Louis XV fut d'en faire l'un des officiers généraux de la marine royale et de lui confier une grosse partie de nos espoirs sur mer en 1759. La Clue-Sabran fut nommé à des fonctions de responsabilité qui étaient très certainement au dessus de ses possibilités, de ses capacités, peut-être même de ses aspirations, et cela ne lui est pas directement imputable...

A la mort de La Clue-Sabran, en 1764, suivie de celle de son cousin germain Sabran-Grammont, en 1775, tous deux lieutenants généraux des armées navales, c'est la comtesse de Sabran-Grammont, veuve de ce dernier, qui devint le dernier lien entre ces Sabran et la marine du Levant.

Orpheline de mère dès sa naissance, Françoise-Eléonore de Jean de Mauville, veuve de Sabran-Grammont, fut élevée par sa grand-mère Mme de Montigny. Sortie du couvent de la Conception, son vieux père, paralysé et tombé en enfance, et sa marâtre, la marièrent, en 1769, à 19 ans, à Sabran-Grammont, 67 ans. Veuve en 1775, avec deux enfants, elle a 27 ans lorsqu'elle devient en 1777 la maîtresse de Bouffiers, 39 ans. Le 31 juillet 1787, comparant son mariage à celui de sa fille, Mme de Custine, elle écrit à Bouffiers : "Le mien ne m'avait pas fait tant d'impression... J'épousais un vieillard infirme, dont je devais moins être la femme que la garde-malade. Je sentais pour mon bonhomme de mari le même sentiment que pour mon père et mon grand-père... fort doux, et qui suffisait à mon coeur. Le temps m'a détrompé"... Accueillie à la cour, amie de la duchesse et de la comtesse de Polignac, de la comtesse de La Marck, elle fréquenta Mme Necker, Mme de Staël, Mme de Trudaine, Turgot et Maiesherbes. Se partageant entre son hôte de la rue Saint-Honoré, et Versailles, elle s'adonne à la peinture, à la musique, à la poésie française, anglaise, italienne, à la littérature latine... Invitée à une chasse à Rambouillet par le comte d'Artois, puis à une fête à Bagatelle, passant l'été avec ses enfants chez Mgr de Sabran (1739-1811), évêque-duc de Laon, leur protecteur, maîtresse de Bouffiers de 1777 à 1797, date où elle l'épousa à Breslau, en émigration, elle lança ses enfants dans le monde. En 1787, elle marie sa fille et écrit à Bouffiers au sujet de la noce : "Il n'y avait pas un Sabran... Il n'y a donc qu'un petit parent éloigné... M. de Glandevès, qui est un fort joli sujet"...

Alors qu'au début du siècle les Sabran s'engouffraient dans la marine par manque de ressources financières, Mme de Sabran-Grammont offre en 1787... 200 000 livres de dot à sa fille, à laquelle Mgr de Sabran ajoute 6000 livres de pension annuelle.

Ayant survécu à Bouffiers, mort en 1815, et à sa fille, Mme de Custine (1770-1826), maîtresse de Chateaubriand, morte en Suisse, Mme de Sabran-Grammont s'éteignit le 27 février 1827, ayant rédigé sa propre épitaphe, qui évoque encore le passé maritime des Sabran

"A la fin je suis dans le port Qui fut de tout temps mon envie ; Car j'avais besoin de la mort, Pour me reposer de la vie!..."

## NOTES

(1) Généalogie et carrière de Joseph de Sabran (1702-1775), comte de Grammont et de Beaudinar, lieutenant général des armées navales in Recherches régionales, Nice, 1984, n° 1, p. 7 à 27.

Pour la famille Bertet de La Clue nous avons consulté à la Bibliothèque nationale, Cabinet des Titres :

- Nouveau d'Hozier 39 : faire-part de décès du lieutenant général, de 1764 ; preuves de noblesse de sa nièce, Marguerite de Bertet, pour Saint-Cyr ; contrats de mariage de ses ancêtres, dont celui de ses parents...

- Pièces originales 310 : testament de son oncle Gaspard de Bertet ; papiers personnels de son père ; armoiries des Bertet.

- Cabinet d'Hozier 42 : papiers personnels de son grand-père ; contrats de mariage de ses ancêtres...

- Dossiers Bleus 89 t ils concernent d'autres Bertet qui ne sont pas de Moustiers. † Pour la famille Sabran de Beaudinar :

- Pièces originales 2601 : quittances de Nicolas de Sabran ; succession de sa belle-mère en 1721.

- Nouveau d'Hozier 297 : pensions données à Nicolas de Sabran et à ses frères ; partage entre ceux-ci en 1709. Preuves pour Saint-Cyr de la soeur de Sabran-Grammont.

- Dossiers Bleus 593 : généalogie des Sabran-Beaudinar.

- Chérin 182 : généalogie des Sabran.

- Carré d'Hozier 564 : la comtesse de Sabran, maîtresse du Régent.

- Cabinet d'Hozier 303 : concerne d'autres Sabran que ceux de Beaudinar.

(2) L'année 1759 est aussi celle du désastre de la bataille des Cardinaux.

(3) DAVIN (Commandant Emmanuel), Un marin bas-alpin malchanceux J.-F. de Bertet de La Clue-Sabran in Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, n° 208, 1937.

(4) Elle est plusieurs fois citée dans les registres paroissiaux de Toulon, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

(5) LACOUR-GAYET G., La marine militaire de la France sous Louis XV. Paris, Champion, 1902, p. 490 et 527 et aussi p. 481.

(6) Registre paroissial de Moustiers, 19 décembre 1775.

(7) Ibid., 11 décembre 1693.

(8) Ibid., mort veuf le 24 mai 1775, inhumé chapelle Saint-Joseph.

(9) Elle lui donna Joseph, mort à 14 ans à Toulon le 16 avril 1743 (Arch. com. de Toulon, par. Sainte-Marie, 1743, f° 37).

(10) Jean-Joseph de Rafélis, comte de Brovès (1715-1782), lointain parent des Rafélis de Verayon.

(11) BOISGELINS (marquis de), Les Thomas, marquis de la Garde, barons de Sainte-Marguerite, généalogie. Aix, Makaire et Draguignan, Latil, 1896.

(12) Voir notre mémoire de maîtrise : Les officiers du Grand Corps à Toulon au XVIIIe siècle (origines, conditions, services), Nice, 1973, sous la direction de M.le Professeur Maurice Bordes (couronné par l'Académie de marine en 1975). On y trouvera le lieutenant de vaisseau Joseph-François de Monier, marquis Du Castel-let (1700-1776), époux de Blanche de Monier de Chateaufieux, leur fils Louis-Hyacinthe, chevalier Du Castellet, lieutenant de vaisseau, et Jean-Baptiste, marquis Du Castellet (1732-1811), chef d'escadre époux d'une Bernier de Pierrevert, niece de Suffren. Voir aussi notre thèse de doctorat de 3e cycle Les élèves de l'Ecole Royale de marine du Havre au XVIIIe siècle (1773-1775), Paris, 1980, Ecole pratique des Hautes Etudes ; on y trouvera Yves-Benjamin-Marie de Monier, comte du Castellet (1759-1830), élève de cette école, fils de Louis, lieutenant de vaisseau, et neveu du chef d'escadre ci-dessus.

(13) Charles, comte de Grimaldi (v. 1713, Toulon, 1er juin 1774), chef d'escadre en 1771.

(14) Voir notre article Le lieutenant général des armées navales Louis de Martini d'Orves (1674-1751) in Bulletin de la Fédération historique et archéologique du Comtat-Venaissin, juillet 1984, p. 7 à 27.

(15) Voir notre article Un bailli de l'Ordre de Malte ; M. de Piosin (1674-1751), chef d'escadre des armées navales à paraître prochainement in Actes du Colloque consacré aux Hospitaliers par le château du Barroux (84 330 Caromb.).

(16) Jean-François de Bertet de La Clue-Sabran, né en 1696, a sans doute peu connu sa grand-mère paternelle qui testa en 1700. Elle avait pour frères et soeur : a) Jeanne, mariée à Charles Mazenod en 1649 b) Jean-Baptiste, chevalier de Malte en 1657, officier au régiment de la Croix-Blanche c) Gaspar, chevalier de Malte en 1657, officier au régiment Royal-Vaisseau d) Joseph-Paul, leur aîné, baron de Sainte-Marguerite, co-seigneur de la Garde, mort à Toulon le 11 février 1708, marié à Aix le 27 novembre 1651 à Blanche Ricard de Brégançon (1634-1706). Il laissa six fils et deux filles : a') Françoise (vivante en 1733) b') Jeanne (v. 1653-1733), mariée en 1673 à Joseph Catelin, coseigneur de la Garde, fils de Jean et de Catherine Beaussier, issue de la dynastie maritime des Beaussier de Six-Fours, la Seyne, Ollioules et Toulon c1) Charles, chevalier de Malte en 1670, tué à Namur en 1692 df) Joseph-Paul (né en 1671), chevalier de Malte en 1694, vivant en 1733. e') Pierre (né en 1674), chevalier de Malte en 1693 V) Jean, prêtre, docteur en théologie, grand vicaire de Toulon et de Glandevès, qui teste en 1733 g') Gaspar (v. 1671-1741), capitaine de grenadiers dans le régiment d'infanterie royal-vaisseau, chevalier de Saint-Louis, mort à Toulon étant capitaine général garde-côtes de la viguerie de Toulon, où il résidait avec son épouse Marie-Anne de Montolieu (v. 1693-1746) issue d'une famille d'officiers des galères de Marseille h') Jules-César de Thomas, l'aîné, baron de Sainte-Marguerite, coseigneur de la Garde, avocat, lieutenant général civil et criminel en la sénéchaussée de Toulon, mort de la peste de 1720 ; il épousa en 1696 à Marseille, malgré l'opposition de son père, sa cousine germaine Anne Mazenod. Ce sont les parents de Charles-Joseph-Paul de Thomas (1700-1767) qui ne laissa de son mariage en 1724 avec Anne-Aimarre Boyer d'Eguilles que trois enfants morts au berceau.

(17) Archives du Port de Toulon, I L 185, f° 44.

(18) Ibidem, série "Soldes et revues", 2 E 4 15.

(19) Voir notre maîtrise (note 12), p. 64 : délai écoulé entre la date de la lettre de garde-marine et la date de son enregistrement au contrôle du port.

(20) Archives du Port de Toulon, 1 L 185, f° III.

(21) Voir notre étude Les Duquesne toulonnais, le chef d'escadre Abraham Duquesne Monnier (1653-1726) et son fils, le lieutenant général des armées navales Ange Duquesne-Menneville (1698-1778) in Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon, n° 106, 1984.

(22) Archives du Port de Toulon, série 2 E 4, de 1715 à 1764. Nous avons utilisé cette série pour établir les embarquements, services et congés de La Clue-Sabran, ainsi que son dossier personnel, C 7 27, aux Archives nationales.

(23) Nous entendons par là deux campagnes en Méditerranée, lieu de son futur désastre et à partir de Toulon. Ses états de service, non "toulonnais", n'étant pas mentionnés sur les registres des Soldes et Revues de Toulon de 1724 à 1730 et de 1732 à 1742.

(24) Nous remercions vivement M. le Directeur des services d'Archives des Alpes de Haute Provence de nous avoir communiqué à Nice, en 1973, le dossier I E, supplément 1732-1776, concernant La Clue-Sabran, et contenant "1 liasse, titres de famille, papiers personnels du lieutenant général des armées navales 3-F de Bertet de La Clue, né à Moustiers, journaux de campagnes navales, lettres reçues, copies, minutes de rapports au ministre etc" (28 pièces).

(25) Date confirmée par MAZAS (A), Histoire de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis depuis son institution en 1695 jusqu'en 1830. Paris, Firmin Didot, 1860, 3 volumes.

(26) Il est né à Grasse le 26 mai 1732 et il est mort à Moustiers le 17 décembre 1815. La tombe de ce "pater pauperum" existe encore au cimetière de Moustiers-Sainte-Marie et plusieurs de ses objets personnels ont été recueillis par le musée de Moustiers (sa selle de cheval, sa chaise à porteur).

(27) Son acte de baptême conservé aux Archives nationales dans son dossier personnel, série C 7, le dit fils de Joseph, alors "capitaine général de la garde côte de la Ciotat" et d'Anne Rabuis. Gaspard-Nicolas, garde-marine en 1746, garde du pavillon en 1747, fut successivement enseigne de vaisseau en 1751, lieutenant de vaisseau en 1757, chevalier de Saint-Louis en 1770, chef d'escadre des armées navales en 1784, et se retira du service en 1792. Fait vice-amiral sous la Restauration et commandeur de Saint-Louis en 1814, il avait épousé Maire-Claire de Montolieu, d'une famille d'officiers des galères de Marseille, mariée en premières noces en 1777 à Henri-César de Castellane, marquis de Majastres (1733-1789), mort chef d'escadre des armées navales.

(28) Voir TAILLEMITE (Etienne), Dictionnaire des marins français, Seghers, 1962.

(29) Voir note 21.

(30) Archives départementales des Alpes de Haute Provence, dossier 1 E.

(31) Archives du Port de Toulon, lettre de Massiac à Glandevès du 14 août 1758, 1 Al 47.

(32) Archives du Port de Toulon, lettre de la Cour à l'intendant du port, 1 Al 48?.

(33) M. E. Taillemite et le commandant E. Davin insistent sur cette destination antillaise de l'escadre, car on a cru parfois que La Clue-Sabran avait pour mission de gagner Brest.

(34) Henri de Rochemore-La-Devèze (v. 1700-1777), languedocien, futur chef d'escadre en 1764, retiré lieutenant général en 1776.

## ANNEXE 1

Inventaire des archives Bertet à l'ancien Cabinet des Titres de la Bibliothèque nationale

### NOUVEAU D'HOZIER 39

- Faire-part de décès du lieutenant-général Jean-François de Bertet de La Clue-Sabran, dont le lieu et la date du décès n'avait pu être retrouvés ni à Moustiers, ni à Toulon, ni à Riez, ni aux Archives nationales (C 7 27). Il est mort à Passy-les-Paris le 4 octobre 1764, "au bout de quatre jours de l'opération de la pierre".

Billet de part adressé par son frère (Marc-Antoine) dit M. l'abbé de La Clue, à M. d'Hozier (lettre manuscrite, adressée de Passy, résidence de Marc-Antoine, grand vicaire et chanoine de Chartres).

- Preuves de noblesse de Marguerite de Bertet de La Clue, fille de Joseph (1693-1775), nièce de La Clue-Sabran, pour Saint-Cyr. Les Bertet veulent cacher la "modernité" de leur noblesse, qui ne remonte qu'au 4e aïeul de La Clue-Sabran en écrivant : "L'on ne remonte pas au dessus la filiation des seigneurs de Bertet...n'étant pas nécessaire, et pour ne se borner qu'à ce qui est prescrit dans l'avertissement imprimé pour se conformer aux preuves que l'on exige pour être reçu à Saint-Cyr".

- Contrats de mariage des ancêtres de La Clue-Sabran, dont celui de ses parents du 10 octobre 1686 (et non 1688).

### PIECES ORIGINALES 310

- Testament de Gaspard de Bertet, prieur de Moustiers, du 18 décembre 1716, (oncle de La Clue-Sabran), en faveur de la Charité de Moustiers et de son neveu Elzéar (vers 1687-1775). Gaspard meurt avant le 11 septembre 1720.
- 
- Papiers personnels de Jean-François de Bertet, père de La Clue-Sabran : gentil homme inquiet dans sa noblesse en 1697 et 1702, mais déchargé du paiement des droits de francs-fiefs à Aix, le 25 janvier 1703. Il a prêté hommage pour la seigneurie de la Clue le 1er juin 1695. Il meurt entre le 1er juin 1722 et le 5 août 1724.
- Armoiries des Bertet de La Clue.

### CABINET D'HOZIER 42

- Hommage du 5 août 1724 pour la terre de la Clue, prêté par Joseph (1693-1775), frère de La Clue-Sabran. Il épouse Anne de Rabuis le 9 octobre 1725.

- Papiers personnels de Guillaume de Bertet, grand-père de La Clue-Sabran. Avocat, viguier et capitaine pour le Roi de Moustiers. Inquiet dans sa noblesse en 1657, ainsi que son oncle, Jean, prieur, seigneur de la Clue. Mais déchargés tous deux des droits de francs-fiefs à Aix le 12 novembre 1657. Maintenu noble le 26 (et non le 29) mai 1668, avec son père Gaspard. Il meurt avant 1695.



- Papiers personnels de Pierre de Bertet, arrière-grand-oncle de La Clue-Sabran. Marie le 11 avril 1606 (et non 1608) à la fille de Claude de Sabran, seigneur d'Aiguine et de Champtereine. Son fils, autre Guillaume, épouse le 15 août 1656 Anne de Sabran (il y a donc trois alliances Bertet-Sabran).

- Contrat de mariage de Gaspard de Bertet, bisaïeul de La Clue-Sabran, du 6 avril 1625 avec la fille d'Honoré de Roux, seigneur de Chandal.

- Contrat de mariage du trisaïeul de La Clue-Sabran, Guillaume de Bertet, en 1573, avec Melchione de Perrier "des marquis de Flayosc et de Clumenc". En 1595, il est consul d'Aix et procureur du pays. Il teste le 21 juin 1629.

- Dans ce dossier aussi, les Bertet cherchent à cacher la "modernité" de leur noblesse. Us prétendent que le 4e aïeul de La Clue-Sabran, Gaspard de Bertet de Moustiers, qui testa le 16 décembre 1552, aurait épousé le 14 juin 1544 à Aups, Françoise d'Arbaud, fille de Melchior, seigneur de Bargemont. Mais ils ne peuvent prouver ce mariage, le contrat ayant disparu", étant ou "brûlé dans les guerres civiles", ou sur "un registre perdu"...

## **DOSSIER BLEU 89**

Concerne une famille Bertet, mais pas celle de Moustiers.

## **ANNEXE 2**

Inventaire des archives de Sabran-Grammont et Sabran-Beaudinar à l'ancien Cabinet des Titres de la Bibliothèque nationale

**PIECES ORIGINALES 2601 ; CARRE D'HOZIER 56" ; NOUVEAU P'HOZIER 297 ; DOSSIER BLEU 593 ; CABINET D'HOZIER 303 ; CHERIN 182T**

Les pièces contenues dans ces six dossiers se recoupent pour donner de nombreux éléments financiers sur les Sabran-Beaudinar.

- SABRAN (Joseph de), père de SABRAN-GRAMMONT, est un cadet de famille désargenté. En 1685, admis à Malte, son père lui accorde 200 livres de pension annuelle. Son frère Michel, admis à Malte en 1693, en reçoit une identique en 1690 et son frère Pierre, admis à Malte en 1692, en reçoit une identique en 1692, pour leur permettre de "subsister honorablement" (Nouv. d'H. 297). En 1702, Joseph épouse Jeanne-Marie Du Bouzet, 23 ans, qui ne lui apporte que 2000 livres de dot. Elle accouche de Sabran-Grammont, fin 1702 (on ignore où), puis de Madeleine (née le 2 octobre 1704 à Aups, diocèse de Fréjus), puis d'Anne élevée à Saint-Cyr (née le 3 juin 1718 à Saint-André de Bives, diocèse de Lectoure). En 1709, Joseph, chargé de famille, veut faire casser le testament de feu son père, Elzéar, ancien capitaine au régiment de Provence, testament du 18 juin 1707. Elzéar avait reçu lors de son mariage à Aix en 1653, 24 000 livres, dot de sa femme. Joseph est aidé dans son procès par son frère Nicolas, reçu à Malte en 1674, et qui s'est marié lui aussi, en 1701. Tous deux plaident contre leur aîné, Jean-François, héritier du père. Jean-François n'est pas riche : le 22 août 1679 son épouse ne lui a apporté en dot que 4000 livres. Il avoue ne pouvoir payer à Joseph et Nicolas leur légitime "l'héritage de leur père se trouvant consommé" ; d'ailleurs "les frais qui avaient été faits pour faire recevoir chevaliers de l'ordre de Malte les dits Nicolas et

Joseph, excédaient la portion de légitime qu'ils pouvaient prétendre". Bon frère, il leur donne 2000 livres à chacun, pour éteindre "toutes leurs prétentions" (Nouv. d'H. 297).

- SABRAN (Nicolas de), oncle de SABRAN-GRAMMONT. Enseigne de vaisseau à Brest (1678), lieutenant de vaisseau à Toulon (1689), capitaine de vaisseau à Toulon (1705), il l'est lors du procès de 1709. En 1698, il signe de nombreuses quittances (Pièces originales 2601). Le 13 novembre 1721, dans sa maison de Toulon, il passe un acte notarié avec sa belle-famille, les Dasque. Par cet acte il perçoit pour sa femme, Claire Dasque, 4000 livres, héritées de la mère de celle-ci, Catherine de Ripert, morte entre le 12 février 1721 et le 13 novembre 1721, en vertu de son testament du 13 août 1717. Les enfants de Jacques d'Entrechaux et de Madeleine Dasque, fille prédécédée de Catherine de Ripert, se partagent 4000 livres : 2400 à Jean d'Entrechaux, alors consul de Toulon (pendant la peste), qui représentent sa part et celles de ses frères Louis et Joseph, qui viennent de mourir de la peste, peu après leur aïeule. 1600 livres à Pierre d'Entrechaux, mineur. Ce dernier est représenté par son beau-frère, Charles-Gaspard Gravier (vers 1680-1759), garde-marine (1692), enseigne de vaisseau (1703), lieutenant de vaisseau (1712), capitaine de vaisseau (1735), commissaire général d'artillerie (1750), retiré (1754), chevalier de Saint-Louis (1721), époux de Madeleine d'Entrechaux, Ces 8000 livres sont remises par Thérèse Blanc, veuve de Nicolas Dasque, commissaire de la marine, fils prédécédé de Catherine de Ripert, et mère d'Antoine Dasque, héritier universel de l'aïeule (pièces originales 2601).

SABRAN (Jean de), bisaïeul de SABRAN-GRAMMONT. Gentilhomme peu aisé, son épouse en 1620 ne lui apporte que 13000 livres de dot. Déjà baron de Beaudinar, devenu chef de nom et armes des Sabran, il fut ruiné par un procès qui lui permit de récupérer en 1633 la baronnie d'Ansouis, par arrêt du parlement de Grenoble rendu le 13 juin 1633. Mais l'héritage ne compensa pas les frais engagés.

SABRAN (Françoise-Eléonore de Jean de Mauville, comtesse de, puis marquise de Bouffiers), femme de SABRAN-GRAMMONT. Dans la Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du Chevalier de Bouffiers (de 1778 à 1788), éditée à Paris en 1875 (526 pages), nous avons relevé les notes suivantes :

Orpheline de mère à sa naissance, élevée par Mme de Montigny, sa grand-mère maternelle, puis au couvent de la Conception. Mariée à SABRAN-GRAMMONT, qu'elle connaît depuis son enfance, par son vieux père, remarié, paralysé et tombé en enfance. Le 31 juillet 1787, comparant son mariage à celui de sa fille, elle écrit à Bouffiers : "Le mien ne m'avait pas fait tant d'impression... J'épousais un vieillard infirme, dont je devais moins être la femme que la garde-malade... Je sentais pour mon bonhomme de mari le même sentiment que pour mon père et mon grand-père... fort doux, et qui suffisait à mon coeur. Le temps m'a détrompé". Accueillie à la cour, amie de la duchesse de Polignac, de la comtesse Diane de Polignac, de la comtesse Auguste de La Marck, de la comtesse d'Andlau, elle fréquente Mme Necker, Mme de Staël, Mme de Trudaine, l'Abbé Delille, Turgot, Malesherbes. Elle est à Reims pour le sacré de Louis XVI. Son mari meurt ce jour là, d'une attaque d'apoplexie, à Paris (à moins qu'il n'ait accompagné son épouse à Reims ?). Partagée entre son hôtel de la rue Saint-Honoré et Versailles, elle s'adonne à la peinture, à la musique, à la poésie française, anglaise, italienne, à la littérature latine, est invitée à une chasse à Rambouillet par le comte d'Artois, puis à une fête à Bagatelle. Elle passe l'été à Anisy, avec ses deux enfants, chez Mgr de Sabran (1739-1811), évêque-duc de Laon. En 1777, elle rencontre Bouffiers. Elle a 27 ans, lui 39. D'où une liaison de vingt ans. En 1787, elle marie sa fille : "Il n'y avait pas un Sabran !... Il n'y a donc qu'un petit parent éloigné qui s'appelle M. de Glandevès, qui est un fort joli sujet"... Elle donne 200 000 livres de dot à sa fille (la comtesse de Custine, future maîtresse de

Chateaubriand) et Mgr de Sabran y ajoute 6000 livres de pension annuelle 1 En 1797, elle épouse Bouffiers, à Breslau, en émigration. En 1815 elle enterre Bouffiers au Père-Lachaise. En 1826, Mme de Custine meurt à Bex, en Suisse, le 15 juillet. Le 27 février 1827, la veuve de Sabran-Grammont s'éteint à son tour, ayant rédigé sa propre épitaphe :

"A la fin je suis dans le port Qui fut de tout temps mon envie ; Car j'avais besoin de la mort, Pour me reposer de la vie".